



Sélection de l'équipe nationale de Slopestyle / Big Air

2023-2024

6 octobreth, 2022

Table des matières

1.	Préambule	3
2.	Objectif du programme de haute performance de Freestyle Canada	3
3.	Définitions et rôles	4
4.	Structure de l'équipe nationale.....	5
4.1	Taille de l'équipe	5
4.2	Groupes d'équipes nationales.....	6
5.	Autorité de sélection	6
5.1	Comité de sélection HPP SS/BA.....	7
6.	Considérations relatives à la sélection des grands jeux.....	8
7.	Classements HPP Slopestyle / Big Air	8
8.	Processus de sélection de l'équipe nationale	9
8.1	Ordre de sélection des équipes.....	9
8.2	Principaux délais.....	10
9.	Admissibilité de la sélection	10
9.1	Admissibilité générale	11
9.2	Admissibilité des performances	11
10.	Circonstances exceptionnelles	15
11.	Général	18
12.	Processus d'appel et d'audience	18
13.	Annexe 1 - Calcul des classements du PHP Slopestyle / Big Air	19
14.	Annexe 2 - Graphiques des valeurs de placement	22

1. Préambule

Ce document définit les procédures utilisées par Freestyle Canada pour :

1. Générer la liste de classement des PPH
2. Sélectionner des athlètes pour le programme de l'équipe nationale
 - a. Programme de la Coupe du monde de slopestyle / big air
 - b. Programme NextGen Slopestyle / Big Air

Notes :

- Les procédures d'attribution du financement des athlètes de haute performance de Freestyle Canada (normalement connues sous le nom de financement des équipes A et B) seront décrites dans un document distinct et diffusées à l'interne à toutes les parties intéressées, conformément à la confirmation et aux échéanciers du financement gouvernemental.
- Les quotas et les critères d'attribution pour la Coupe du monde se trouvent dans un document séparé.
- Les critères de sélection pour les Championnats du monde et les Jeux olympiques d'hiver sont décrits dans des documents distincts et affichés sur le site Web de Freestyle Canada une fois confirmés.
- Les événements indépendants ont leurs propres processus de sélection et d'invitation auxquels Freestyle Canada ne participe pas.

REMARQUE : tous les critères FC ci-dessus se trouvent sur le site Web de Freestyle Canada, sous la rubrique Politiques de l'équipe nationale [:](https://freestylecanada.ski/policies/national-team-policies/)
<https://freestylecanada.ski/policies/national-team-policies/>.

2. Objectif du programme de haute performance de Freestyle Canada

La mission de Freestyle Canada : Former des athlètes de manière sûre et éthique, qui remportent des médailles aux Jeux olympiques d'hiver, aux championnats du monde FIS et aux X-Games.

Le personnel de haute performance de Freestyle Canada soutiendra, préparera et aidera les athlètes identifiés à atteindre leurs objectifs par le biais de divers mécanismes, notamment :

- Une analyse continue des écarts qui permettra d'identifier les points forts de chaque athlète et les domaines dans lesquels une amélioration est nécessaire afin de prescrire des programmes d'entraînement technique, physique et mental appropriés.

- Aide à la définition et au choix d'un mode de vie approprié en rapport avec l'entraînement et la compétition de haut niveau.
- acquérir une expérience de la compétition sur la scène internationale afin d'affiner leurs compétences tactiques et psychologiques.

Les athlètes identifiés comme faisant partie de l'équipe nationale de la Coupe du monde ont démontré qu'ils sont en voie de remporter une médaille lors d'un événement majeur d'ici quatre ans. Ces athlètes devraient être en mesure de monter régulièrement sur le podium lors d'événements majeurs et sur le circuit de la Coupe du monde FIS.

Les athlètes identifiés dans le groupe NextGen ont démontré qu'ils sont en voie de remporter une médaille lors d'un événement majeur d'ici huit ans. Les athlètes NextGen devraient être capables de monter régulièrement sur le podium lors des épreuves NorAm de la FIS et de se classer dans les deux tiers supérieurs du circuit de la Coupe du monde FIS.

3. Définitions et rôles

Titre	Acronyme	Rôle
Freestyle Canada	FC	Organe directeur du ski acrobatique au Canada
Directeur général	PDG	Membre du personnel le plus haut placé de Freestyle Canada ; responsable devant le conseil d'administration.
Programme de haute performance	HPP	Volet performance au sein de Freestyle Canada
Directeur de la haute performance	HPD	Leader du HPP
Développement des athlètes de haut niveau	HPAD	Processus identifié pour le développement des athlètes
Profil de la médaille d'or	BPF	" Profil de la médaille d'or " Compétences identifiées pour les skieurs à différents niveaux du DLTA.
Développement à long terme de l'athlète	DLTA	Parcours de développement des skieurs acrobatiques, de la base au sport pour la vie.
Coupe du monde FIS	WC	Les meilleures séries de compétitions FIS
FIS NorAm	NorAm (ou NAC)	Série de compétitions continentales de la FIS en Amérique du Nord
Fédération internationale de ski	FIS	Organe directeur du ski acrobatique au niveau international
NextGen		Athlètes montrant des signes de potentiel de médaille pour les Jeux olympiques d'hiver suivants (jusqu'à 7 ans à l'avance)
NextGen B		Des athlètes à surveiller pour l'avenir, selon l'ANP

Sciences du sport Médecine du sport	SSSM	Catégorie de services de performance pour la recherche médicale, paramédicale et appliquée visant à améliorer la performance des athlètes.
S'approprier le podium	OTP	Organisme technique qui fait des recommandations à Sport Canada sur le financement de tous les sports canadiens.
Coupe du Canada		Circuits de compétition nationaux (SS/HP/BA)
Jeux olympiques d'hiver	OWG	
Coupes NorAm / Amérique du Nord	NAC / NA	
Slopestyle	SS	
Halfpipe	HP	
Big Air	BA	
Événements de niveau 1 et 2		Voir l'annexe 1 pour l'explication
Événements boostés, neutres ou diminués		Voir l'annexe 1 pour l'explication
En règle		Les athlètes qui ont signé leur contrat d'athlète, qui détiennent une licence FIS active et qui ont pris les dispositions nécessaires pour régler toute dette en suspens auprès du département financier de la FC.
Valeur du point		Toutes les compétitions sont évaluées en fonction de leur niveau et de leur classement. La valeur en points est un score/numéro tiré d'un tableau de valeurs qui reflète le classement d'un athlète dans une compétition spécifique. Veuillez consulter l'annexe 1 pour une explication complète.

4. Structure de l'équipe nationale

Freestyle Canada s'efforce d'assurer l'équité entre les sexes en offrant des possibilités de sélection égales aux hommes et aux femmes ; les facteurs limitatifs peuvent être, sans s'y limiter, les quotas FIS disponibles, le niveau de compétence et le bassin d'athlètes.

4.1 Taille de l'équipe

Chaque année, Freestyle Canada déterminera la taille des équipes et se réserve le droit de modifier la structure des équipes en tout temps afin d'assurer une programmation de qualité permettant d'atteindre les objectifs du PHP et la mission de Freestyle Canada. La taille des groupes/équipes est déterminée par :

- stratégie des grands jeux
- Quota FIS et règles FIS
- l'année du quadriennal

- profondeur de la piscine de l'athlète
- le niveau de compétence des athlètes
- les fluctuations du financement
- Classement des écarts de points

4.2 Groupes d'équipes nationales

Le groupe spécifique dans lequel un athlète est nommé dépend de ses capacités de performance et de son potentiel. Les exigences de performance de l'équipe de la Coupe du monde et de l'équipe Next Gen sont décrites dans la section 9.

- Les athlètes de l'" équipe de la Coupe du monde " sont ciblés pour les événements de niveau 1 (événements majeurs et événements de la Coupe du monde) ; de plus, ils ont prouvé leur admissibilité à recevoir le plus haut niveau de financement des athlètes de haute performance de Freestyle Canada, le soutien du programme de base et le Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada.
- Les athlètes de l'" Équipe NextGen " sont également ciblés pour, mais non garantis, l'entrée dans les événements de niveau 1 et peuvent également avoir la priorité dans les événements NorAm si nécessaire. Les athlètes NextGen pourraient être admissibles au financement d'Athlète de haute performance de Freestyle Canada et bénéficieront d'un financement amélioré du programme de base et peut-être du Programme d'aide aux athlètes (PAA) de Sport Canada si le financement est suffisant.

REMARQUE : Les conditions de financement et d'éligibilité sont définies dans un document séparé et diffusé en interne auprès de tous les athlètes et du personnel du programme national de la FC.

5. Autorité de sélection

La sélection des athlètes qui participeront au PHP de Freestyle Canada est la responsabilité du chef de la direction, qui agit selon les recommandations du comité de sélection du PHP SS/BA (le " comité de sélection ").

Le directeur du programme de haute performance et le personnel correspondant de la CF coordonnent tous les calculs liés aux classements du PHP et aux critères de sélection. Ces calculs sont présentés au comité de sélection pour qu'il les prenne en considération. En plus des résultats de compétition, les entraîneurs du PHP feront un rapport sur le niveau de compétence de chaque athlète, sa progression générale et son engagement envers l'entraînement au cours des 12 derniers mois.

Toutes les sélections d'équipes sont pour une période d'un an seulement ; l'équipe nationale sera nommée au plus tard le 15 maith chaque année. FC s'efforcera de maintenir l'équité entre les sexes dans la sélection de son PHP.

5.1 Comité de sélection HPP SS/BA

Sous l'autorité du directeur général, le comité de sélection est responsable de toutes les sélections d'équipes.

Le comité de sélection, dans le cadre de ses activités habituelles :

- Sélectionner les athlètes qui se verront offrir des postes dans le programme de haute performance et au sein des équipes de la Coupe du monde et des équipes NextGen.
- Offrir aux athlètes du PHP des possibilités de compétition lors d'événements FIS ciblés.

Le comité de sélection sera composé de :

- Trois membres votants :
 - Entraîneur principal de l'équipe de la Coupe du monde
 - Entraîneur principal NextGen
 - Directeur de la haute performance (président - vote subsidiaire)
- Membres sans droit de vote :
 - Autres entraîneurs nationaux du programme slopestyle / big air
 - Sciences du sport Directeur de la médecine du sport
 - Responsable du développement du sport
 - PDG

Le cas échéant, le comité de sélection demandera l'avis d'experts en la matière, tels que le gestionnaire du PHP, des consultants en formation mentale, des entraîneurs en force et en conditionnement, des membres de l'équipe médicale ou autres.

Réunions du comité de sélection :

- Les réunions peuvent être organisées à des fins de sélection, d'information ou de planification des performances. Le comité se réunira fréquemment au cours de l'année après les camps d'entraînement et les blocs de compétition majeurs pour discuter des performances et des progrès des athlètes.
- Le comité se réunira aux dates préétablies ainsi qu'à d'autres moments si nécessaire pour discuter des sélections d'équipes, des sélections d'événements et, dans certaines circonstances, des décisions de financement.
- Le DHP présidera les réunions.
- Les réunions peuvent être tenues soit :
 - En direct :

- i. en personne,
 - ii. l'utilisation de la technologie (comme le téléphone, la conférence en ligne, etc.)
 - Non-live : utilisation de moyens électroniques tels que le courrier électronique pour partager des informations et sonder sur les positions.
- Pour les réunions en direct : si l'un des trois membres votants n'est pas disponible, le PDG de Freestyle Canada nommera un remplaçant équivalent pour cette réunion.
- Le comité prendra généralement ses décisions par consensus ; toutefois, si un vote est nécessaire, il se fera à la majorité.
- Les membres du comité de sélection s'abstiennent de voter sur les questions qui concernent directement les membres de leur famille immédiate.
- Les réunions du comité de sélection sont ouvertes uniquement aux membres du comité et aux invités.

Documentation/communication des réunions du comité de sélection :

- Les notes de la réunion seront conservées par le personnel du PHP et distribuées aux membres du comité de sélection.
- Un résumé des décisions des réunions du comité de sélection est mis à la disposition des parties intéressées sur demande ; les divisions seront informées de leur disponibilité.
- Le personnel du PHP informera les athlètes sélectionnés des décisions relatives à la sélection des équipes.

6. Considérations relatives à la sélection des jeux majeurs

Au cours d'une période de qualification pour les Jeux olympiques d'hiver ou les Championnats du monde de la FIS, les athlètes qui ont une chance raisonnable d'être sélectionnés peuvent se voir accorder la priorité dans l'attribution des possibilités de CM. Les critères de sélection pour les Grands Jeux seront élaborés dans une politique distincte et affichés sur le site Web de Freestyle Canada.

7. Classement HPP Slopestyle / Big Air

Les critères de classement du PHP Slopestyle / Big Air sont expliqués en détail à l'annexe 1. Le directeur de la haute performance et le personnel correspondant de la FC coordonneront et tiendront à jour tous les classements du PHP Slopestyle / Big Air et les calculs liés à la sélection des équipes du PHP. Ces classements sont présentés au comité de sélection pour qu'il les prenne

en considération. Avec l'équipe nationale actuelle, les entraîneurs feront également un rapport sur le niveau de compétence, la progression générale et l'engagement de chaque athlète au cours de la dernière saison.

- Pour qu'un athlète soit classé, il doit avoir participé à au moins trois compétitions différentes éligibles pour la FC pendant la saison qui vient de s'achever, sauf circonstances exceptionnelles.
- Le classement du HPP sera basé sur les performances de la saison qui vient de s'achever.
- La somme des 3 meilleures valeurs de points en utilisant la combinaison de résultats suivante :
 - 1 de Slopestyle - 2 de Big Air
 - 2 de Slopestyle - 1 de Big Air
 - 3 de Slopestyle
 - 3 Big Air (max 2 places par sexe)
- Les résultats des athlètes seront utilisés à partir de la période de sélection décrite au point 8.2.
- Anomalies de score Dans certaines circonstances, il y a trois ou quatre épreuves de qualification compétitives sur le même parcours dans un court laps de temps, souvent avec le même panel de juges. De telles circonstances peuvent fausser les classements (positivement ou négativement). De tels scénarios seront examinés par le comité de sélection et peuvent justifier des sélections hors classement.
- Les détails complets sur la méthodologie du classement HPP se trouvent à l'annexe 1Appendice 1.

8. Processus de sélection de l'équipe nationale

Pour pouvoir être sélectionné au sein de l'équipe nationale de slopestyle / big air, un athlète doit répondre aux critères d'admissibilité généraux et de performance, détaillés dans cette section.

8.2 Ordre de sélection des équipes

Il y aura 2 groupes sélectionnés pour l'équipe nationale dans l'ordre suivant :

1. Équipe de la Coupe du monde : Une combinaison de repères de résultats de compétition, de classements du PHP et de considérations de performance, qui sont tous décrits à la section 9.2.3.
2. NextGen : Une combinaison des repères de la concurrence, des classements du PHP et de la prise en compte des performances (toutes les compétences).
3. Les prospects NextGen peuvent être identifiés par les coaches du HPP.

8.2 Principaux délais

Date de sélection des équipes : Normalement avant le 15 maith chaque année. Les sélections d'équipes sont pour une saison civile (de mai à avril suivant).

Période d'admissibilité : Les événements évalués seront les compétitions de la saison FIS qui se déroulent du 1er juillet au 30 avril de chaque année, voir l'annexe 1 pour les détails sur la classification des événements.

Les classements du PHP sont vérifiés : Dans les 30 jours suivant le dernier événement évalué de la saison.

- Les données du classement HPP sont vérifiées de manière indépendante afin de s'assurer qu'il n'y a pas d'erreurs dans la saisie des données ou la valeur des événements.
- Le comité de sélection examine la liste de classement final HPP SS/BA de l'année et détermine s'il y a des anomalies en fonction de considérations de performance.
- Les athlètes qui se qualifient pour être pris en compte en vertu de la clause des circonstances exceptionnelles (section 9, c'est-à-dire en cas de blessure, etc.) sont identifiés et ajoutés à la liste des athlètes admissibles, le cas échéant, et des délais spécifiques s'appliquent en conséquence.
- Aucune correction ne sera apportée après le 1er maist pour cette période de sélection.
- Les athlètes éligibles sont identifiés.
- On discute de la progression globale des compétences qui est incorporée dans ce processus.

15 mai (à confirmer) Les athlètes nominés seront officiellement informés par téléphone et par e-mail.

Dans les 10 jours suivant la notification Les athlètes nommés auront 10 jours à compter de la notification initiale pour accepter ou refuser leur poste.

9. Admissibilité de la sélection

Pour pouvoir être sélectionné dans le programme national de slopestyle / big air, un athlète doit répondre aux critères d'admissibilité généraux et de performance.

9.1 Admissibilité générale

- Un athlète doit être un membre en règle de Freestyle Canada et
- avoir un passeport canadien valide et
- être un membre actif de la FIS
- Si Freestyle Canada le demande, accepter de se soumettre à toute procédure prise en vertu de CCUMS, y compris, sans s'y limiter, signer un formulaire de consentement du participant à CCUMS et accepter la juridiction du Bureau du Commissaire à l'intégrité dans le sport/Sport Sans Abus.

9.2 Admissibilité des performances

ANP fournit des fonds à Freestyle Canada dans deux enveloppes de financement restreintes et prioritaires :

1. Excellence améliorée (équipe de la Coupe du monde) : Soutenir les athlètes qui ont démontré qu'ils sont sur la voie d'une médaille, d'un podium potentiel, aux prochains Jeux olympiques d'hiver, championnats du monde et X-Games.
2. NextGen : Pour le programme qui soutient les athlètes qui montrent qu'ils sont sur la bonne voie pour remporter une médaille aux prochains Jeux olympiques d'hiver.

Indicateurs de performance :

Équipe de la Coupe du monde : Une combinaison d'informations provenant des trois domaines suivants sera utilisée pour sélectionner les athlètes

1. Repères de résultats de la compétition par équipe de la Coupe du monde,
 - Femmes : Deux résultats parmi les 10 premiers obtenus dans des épreuves de niveau 1
 - Hommes : deux résultats parmi les 16 premiers, obtenus dans des épreuves de niveau 1 neutres ou boostées.

En ce qui concerne le Slopestyle et le Big Air, le calibre du terrain change beaucoup d'une année à l'autre et l'année à venir est souvent imprévisible au moment de la rédaction de ce critère. Le comité de sélection peut ajuster les critères ci-dessus si nous n'identifions pas suffisamment d'athlètes admissibles. Ces décisions seront étayées par une évaluation des compétences et d'autres considérations relatives à la performance, comme indiqué dans la section suivante.

2. Classements HPP ; (méthodologie décrite dans la section 7 ; détails dans l'annexe 1)
Le classement du PHP est utilisé pour déterminer le groupe d'athlètes à prendre en considération pour la sélection de l'équipe en fonction de leur préparation à la

compétition, et il fournit une perspective du potentiel de podium. Points à considérer lors de l'examen du classement du PHP :

- Lorsqu'il y a un écart de points relativement étroit entre deux athlètes, il y a plus de chances que la sélection se fasse " dans le désordre ".
- Les circonstances exceptionnelles sont discutées, décrites dans la section 9.
- Toute anomalie de la compétition est reconnue et discutée si elle affecte l'ordre du classement.
- Le plan de performance individuel (IPP) sera pris en compte pour déterminer si le classement est une image fidèle du potentiel de podium et de performance. À certains stades de son développement, un athlète peut se concentrer sur l'entraînement et ne pas être aussi performant en compétition pour cibler des événements majeurs ou atteindre une certaine compétence compétitive pour un succès à long terme. Toute information faible ou biaisée, avec des preuves fournies, dans ce processus ne sera pas considérée comme une véritable indication de la performance maximale.

3. Considérations sur les performances des équipes de la Coupe du monde

Les résultats ne sont pas le seul indicateur du niveau de compétence actuel d'un athlète ou de son potentiel futur en slopestyle et en big air. Les points ci-dessous sont quelques principes pour aider à guider le processus de sélection afin de fournir une perspective complète :

Le cadre des considérations relatives à la performance est guidé par les lignes directrices du profil de la médaille d'or de Freestyle Canada (GMP) qui comprennent, sans s'y limiter, les exemples suivants :

- Éligibilité aux événements majeurs : Pour les Jeux olympiques d'hiver et parfois les championnats du monde, il y aura des critères spécifiques que les athlètes actuellement classés et éligibles devront atteindre, ces situations spécifiques seront prioritaires dans les premières places allouées.
- Défis : Lorsqu'un athlète ne progresse pas vers ses objectifs ou vers la mission du programme du FC et qu'il a bénéficié de suffisamment de temps et de soutien pour le faire, il peut ne pas être sélectionné.
- Condition physique : Niveau de forme physique approprié pour exécuter en toute sécurité les habiletés difficiles et nécessaires qui sont mesurées régulièrement tout au long de l'année par le personnel de Freestyle Canada IST.
- Talent : Un athlète qui se rapproche des objectifs qu'il s'est fixés, qui a une bonne éthique de travail et qui s'engage à s'entraîner peut passer devant un athlète qui n'a pas fait preuve de ces caractéristiques lorsque l'ensemble des compétences est proche.

Si un cas se présente, le comité de sélection se réserve le droit de sélectionner des athlètes dans l'équipe de la Coupe du monde sur la base de la clause de circonstances extraordinaires.

Équipe NextGen : Une combinaison d'informations provenant des trois domaines suivants sera utilisée pour sélectionner les athlètes

1. Critères de référence de la compétition NextGen,
 - Hommes : classés parmi les 3 premiers au classement de fin d'année spécifique à l'événement FIS NorAm ou
 - Femmes : Classée première au classement de fin d'année spécifique à l'événement FIS NorAm ou
 - Remporter le titre de la Coupe Canada de l'année en cours en Slopestyle ou en Big Air, ou
 - Champion du monde junior

2. Classement HPP : (décrit dans la section 5 et l'annexe 1)

Normalement, les athlètes sont pris en compte lorsqu'ils sont classés parmi les 15 premiers au classement du PHP Slopestyle/Big Air (à l'exclusion des athlètes de l'équipe de la Coupe du monde). Les athlètes actuels de l'équipe NextGen qui ne sont pas diplômés de l'équipe de la Coupe du monde sont également inclus dans le classement. Le classement du PHP est utilisé pour déterminer le groupe d'athlètes à considérer pour la sélection de l'équipe en fonction de leur préparation à la compétition, il fournit une perspective du potentiel. Points à considérer lors de l'examen du classement du PHP :

 - Lorsqu'il y a un écart de points relativement étroit entre deux athlètes, il y a plus de chances que la sélection se fasse " dans le désordre ".
 - Toute anomalie de compétition est reconnue et discutée si elle affecte l'ordre de classement.
 - Le plan de performance individuel (IPP) sera pris en compte pour déterminer si le classement est une image fidèle du potentiel de podium et de performance. À certains stades de développement, un athlète peut se concentrer sur l'entraînement et ne pas être aussi performant en compétition pour cibler les événements majeurs ou atteindre une certaine compétence compétitive pour un succès à long terme. Toute information faible ou biaisée, avec des preuves fournies, dans ce processus ne sera pas considérée comme une véritable indication de la performance maximale.

3. Évaluation des compétences NextGen Considération : à utiliser selon les besoins. Certaines années, une évaluation des compétences peut être nécessaire pour évaluer les athlètes potentiels du programme NextGen afin d'avoir un profil plus approfondi pour déterminer s'ils sont prêts pour le programme NextGen. L'évaluation peut être

effectuée tout au long de la saison par l'un de nos entraîneurs du programme national ou au cours d'un camp d'entraînement du PHP spécifiquement prévu. Les entraîneurs du DHP et du programme NextGen travailleront avec les entraîneurs des OPS pour communiquer sur la progression des habiletés et les besoins des athlètes identifiés sur une base continue.

Le tableau suivant est le cadre dans lequel nous évaluerons les athlètes au besoin. Les informations figurant dans les rubriques "Compétences atteintes" et "Score" sont des exemples de la manière dont les éléments sont évalués.

SS / BA COMPÉTENCE ÉVALUATION		
COMPONENT	COMPÉTENCES ACQUISES	SCORE 1-4
CREATIVITE Variété de figures et de saisies / flux à travers le parcours / style	<i>bonne variété / pas assez de vitesse / pas de style</i>	1
JUMP DD Rotations / retournements	<i>sw dub 12, dub 10, 2 dir 10</i>	2
COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE RAIL Combinaisons, DD de rotations, variété de directions	<i>3 diff combos / 3 4s / 2 dir on, 2 dir off</i>	3
POTENTIEL GLOBAL # Nombre d'années dans le sport / compétences de base du T2C / âge par rapport au cycle des JO et au groupe actuel d'athlètes / attitude - engagement / condition physique / préparation mentale.	<i>bonne attitude / 22 ans - compétences non développées pour les 2 prochains cycles du GTO par rapport au bassin actuel / 5 ans dans le sport</i>	1
SCORE TOTAL		7

GUIDE DES ÉCHELLES : Par rapport au circuit de la Coupe du monde et au bassin actuel d'athlètes canadiens pour la sélection.	
Pas prêt pour la compétition	1
Réussir dans la compétition mais ne pas être dans le top 50 de la qualité du terrain	2
Qualité du tour final	3
Qualité du Top 5	4

* Les compétences de référence sont décrites dans les lignes directrices du Profil de la médaille d'or (PMO) de Freestyle Canada. Le GMP est utilisé comme ligne directrice, avec le taux de progression des compétences dans le circuit NorAm et de la Coupe du monde, la base de comparaison peut changer pour rester à jour avec les besoins de performance dans la sélection des équipes.

Pour le groupe NextGen, le comité du PHP se réserve le droit de nommer des athlètes en tant que " prospects " (ou " provisoires "). Tous les prospects potentiels seront invités à s'entraîner avec l'équipe NextGen, mais devront atteindre des repères individuels spécifiques avant le 1er octobrest chaque année pour confirmer leur place dans le groupe.

10. Circonstances exceptionnelles

Un athlète qui progresse dans sa carrière mais qui subit un revers en raison d'une blessure, d'un décès dans la famille ou d'une expérience de vie similaire pourrait bénéficier d'une plus grande souplesse en ce qui concerne les classements Slopestyle / Big Air du PHP, l'attribution des places aux Championnats du monde et d'autres décisions de Freestyle Canada ; ces situations sont appelées " circonstances exceptionnelles ".

<p>Si, pendant la saison en cours, un athlète a manqué le nombre suivant de départs en raison de circonstances exceptionnelles :</p>	<p>Ensuite, l'athlète peut utiliser jusqu'aux éléments suivants de la saison précédente :</p>
<p>Toute la saison</p>	<p>La période de sélection sera prolongée vers l'arrière jusqu'à un maximum d'une saison FIS complète.</p> <p>Les trois meilleurs résultats de l'athlète seront pris en compte dans le classement de l'année précédente et intégrés au classement du PHP de l'année en cours pour être pris en compte dans les sélections.</p>
<p>Saison partielle manquée, entre 2 et 5 départs</p>	<p>Les événements pris en compte seront pris dans la période de blessure de l'individu et prolongés en arrière jusqu'à un maximum d'une saison. Les événements pris en compte seront du même nombre et du même niveau que les événements manqués.</p> <p>Exemple : si un athlète a été blessé entre le 5 janvierth et le 30 marsth pendant la saison en cours et a manqué deux épreuves de niveau 1, le personnel de la FC sélectionnera les deux meilleures épreuves de niveau 1 de l'athlète entre le 5 janvierth et le 30 marsth pendant la saison précédente.</p>

1. Seuls les athlètes qui sont membres du programme du PHP sont admissibles à la clause des "circonstances exceptionnelles". Les athlètes provinciaux qui ont subi une blessure peuvent être intégrés au PHP par le biais d'une sélection " hors norme " si des preuves suffisantes sont disponibles pour le justifier.
2. Le comité de sélection a la possibilité d'utiliser la clause de circonstances exceptionnelles pour des cas particuliers. Cela est plus probable pour les athlètes qui ont obtenu un nombre important de résultats récents aux championnats du monde (médailles, top 6 ou top 16 aux jeux majeurs ou aux X-Games). Cela peut inclure l'extension de la période de sélection vers l'arrière, ou d'autres ajustements pour répondre au cas spécial.
3. Toute blessure doit être évaluée et validée par un membre du personnel médical de la FC. Le but de l'évaluation médicale est de confirmer le degré de la blessure de l'athlète et la durée prévue de son rétablissement.
4. Le comité de sélection, avec l'avis d'experts médicaux, peut empêcher un athlète de s'inscrire à une épreuve si le rythme de sa réhabilitation après une blessure le justifie.

5. Il peut arriver qu'il soit inapproprié pour un(e) athlète du Programme de haute performance, en raison d'une réduction de ses activités pour des raisons de santé, de participer aux activités d'entraînement et de compétition du PHP pendant toute une année de programme. Dans une telle situation, les dispositions suivantes s'appliquent :
- Cette décision sera prise collectivement par l'athlète, le médecin personnel de l'athlète, le DHP de Freestyle Canada et le médecin en chef de FC.
 - L'athlète doit rester membre du programme de haute performance et doit acheter une adhésion au FC et une licence de compétiteur international qui fait partie des frais d'équipe.
 - L'athlète demeurera admissible aux vêtements du PHP et aux autres articles du pool des fournisseurs, continuera de faire l'objet d'une promotion dans le Guide des médias de la FC et demeurera admissible aux services d'octroi de brevets de Sport Canada et du Réseau de l'Institut canadien du sport olympique et paralympique (RICSP) jusqu'à ce que le soutien financier soit épuisé.
 - Un programme de réhabilitation pour l'athlète sera élaboré conjointement par l'athlète et la CF. Le programme de réadaptation sera suivi par la FC et évalué régulièrement. Le retour de l'athlète à la pleine participation au PHP dépendra, en partie, de la réalisation satisfaisante du programme de réhabilitation.
 - Le programme de réadaptation peut comprendre un entraînement formel du PHP et la participation à des compétitions, ainsi que la physiothérapie, l'entraînement individuel et d'autres mesures de réadaptation. Tout entraînement formel au PHP ou toute participation à des compétitions ne doit avoir pour but que la réadaptation. Les évaluations ou les résultats de cet entraînement ou de cette participation à des compétitions ne doivent pas être utilisés pour le classement de l'athlète en vue de la sélection de l'équipe du PHP.
 - L'athlète ne pourra reprendre sa pleine participation au PHP qu'après que la CF aura déterminé que le programme de réhabilitation a été mené à bien.

11. Général

Les questions non couvertes par le présent document sont soumises à la décision du directeur général de FC, en consultation avec le comité de sélection.

12. Processus d'appel et d'audience

Freestyle Canada est lié par le mandat de notre organisation et, dans certains cas, par celui de nos partenaires de performance ; nous nous efforçons de prendre des décisions conformes à ces paramètres. Si un athlète estime qu'une décision est incorrecte, il peut interjeter appel.

Le but d'un appel est de corriger toute information manquante ou incorrecte ou de corriger toute procédure qui n'a pas été correctement suivie par le comité de sélection ou le personnel du PHP. Les appels doivent être effectués conformément à la politique d'appel établie par le CF. La politique peut être consultée sur le site www.freestylecanada.ski.

13. Annexe 1 - Calcul du classement du PHP Slopestyle / Big Air

La valeur des points est déterminée à partir du classement final d'un athlète dans une compétition reconnue. Toutes les compétitions sont évaluées en fonction du niveau et de la valeur - veuillez consulter l'annexe 2 pour un exemple de tableau de valeur des points.

La somme des 3 meilleures valeurs de points, pendant la période de sélection, sera calculée en utilisant l'une des combinaisons suivantes :

Groupe	Combinaison de résultats
Équipe de la Coupe du monde	La somme des trois meilleures valeurs de points de chaque athlète sera prise en compte selon l'une des quatre options suivantes : <ul style="list-style-type: none">• un de Slopestyle et deux de Big Air• deux du Slopestyle et un du Big Air• trois de Slopestyle• trois de Big Air (2 places maximum par sexe pour la sélection des équipes)
L'équipe NextGen	La somme des trois meilleures valeurs de points de chaque athlète sera prise en compte (en utilisant l'une des trois options suivantes) : <ul style="list-style-type: none">• un de Slopestyle et deux de Big Air• deux du Slopestyle et un du Big Air• trois de Slopestyle *Un athlète NG doit utiliser une combinaison de résultats de Slopestyle et de Big Air - il ne peut pas utiliser uniquement les résultats de Big Air.

Les événements éligibles et les valeurs de classement sont classés en trois catégories différentes, comme décrit ci-dessous.

Identifier et évaluer la cote des événements :

COMPONENT	DÉTAILS
ÉTABLIR LE TIER HPP (en fonction du niveau de l'événement) :	
TIER 1	Coupees du monde FIS et événements majeurs / Événements indépendants identifiés
TIER 2	FIS NorAms et identifié Indépendant
TIER 3	Coupe du Canada et événements indépendants identifiés
VALEUR DES PALIERS	Le niveau 1 correspond aux événements les plus valorisés, puis le niveau 2. Le niveau 2 est plus valorisé que le niveau 3.
	Chaque niveau peut recevoir une valeur plus détaillée : "Neutre", "Renforcé" ou "Diminué" selon les lignes directrices suivantes
	Il y a 5 valeurs dans un niveau : <ul style="list-style-type: none"> • Boosté : + 15 & +7.5 ou • Neutre ou • Diminué -7.5, & -15
PLACER DES VALEURS	Les valeurs de placement sont établies en fonction du niveau, puis de la neutralité, de la diminution ou de l'augmentation de celui-ci.
	Avoir une valeur décroissante de la première à la dernière place de l'épreuve.
	Il existe une "valeur R" pour chaque niveau, qui correspond au taux de diminution de la valeur de chaque placement et qui est relative à la valeur et au niveau de l'événement. Veuillez consulter l'annexe 2.
ÉTABLIR LES VALEURS DES ÉVÉNEMENTS	Tous les éléments ci-dessous sont pris en considération lors de la détermination de la valeur des événements
DÉTAILS DU COURS	Qualité du parcours dans son ensemble ; caractéristiques, disposition ou fluidité du parcours, qualité des sauts ou des tuyaux - mur et transition.
JUGEMENT	Un jugement de qualité tout au long des manches des phases, des scores et des classements précis à la fin de l'épreuve.
CALIBRE DU CHAMP	COMPÉTENCES : niveau global et qualité des compétences réalisées dans les 10 premiers pour les femmes, les 20 premiers pour les hommes.
	COMPÉTITEURS : les meilleurs skieurs ont-ils participé ? Pays participants, on se réfère aux classements actuels de la FIS
	REMARQUE : Les classements FIS peuvent changer d'une semaine à l'autre et l'établissement de la valeur fluctuera donc en fonction des classements FIS actuels.
	Les athlètes de haut niveau blessés et absents seront également pris en considération.
CONDITIONS DE PARCOURS	retards dus aux conditions météorologiques, à l'enneigement, au vent, à l'entretien des lieux.
TAILLE DU CHAMP	taille totale du champ sans DNS, # de pays
FORMAT DE L'ÉVÉNEMENT	le format était-il propice à un événement de qualité ?
	Les éliminatoires ont-elles été conçues de manière équitable : taille / bonne répartition du calibre des athlètes ?
	# Nombre de manches dans chaque phase
	# Nombre de courses dans chaque série

Notes sur les critères de classement :

- Les valeurs de l'événement seront établies après la fin de l'événement afin de s'assurer que des valeurs exactes sont utilisées pour les classements finaux.
- La valeur des événements peut être modifiée au cours de la saison. Ceci afin de s'assurer que les événements ont une valeur équitable par rapport à tous les événements de la saison.
- Le comité de sélection se réserve le droit de déterminer qu'une épreuve ne sera pas reconnue à des fins de classement ou de sélection jusqu'à deux semaines avant le premier jour d'entraînement.
- Dans les deux semaines suivant l'achèvement de l'événement, celui-ci sera évalué et pourra être déplacé dans un autre niveau afin de l'évaluer avec précision.
- La valeur des événements est déterminée comme suit :
 - Le comité de sélection du PHP déterminera la valeur des événements de niveau 1.
 - Le groupe consultatif HPAD évaluera les événements de niveau 2 et 3.
 - Ces comités peuvent décider d'ajouter des épreuves éligibles avec un préavis minimum de 3 semaines avant le premier jour de compétition de cette épreuve.

14. Annexe 2 - Graphiques des valeurs de placement

Échantillons (tronqués pour plus de lisibilité, un tableau partiel est montré pour donner un concept de placement des valeurs)

Femmes

Tier 1: WC and Similar					Tier 2: FIS NORAM, Gold AFP, etc					Tier 3: Canada Cup, Silver AFP, etc					
ADJUSTMENT		EVENT VALUE			ADJUSTMENT		EVENT VALUE			ADJUSTMENT		EVENT VALUE			
+15		1000			+15		776			+15		575			
+7.5		968			+7.5		726			+7.5		538			
Bench		900			Bench		675			Bench		500			
-7.5		833			-7.5		624			-7.5		463			
-15		765			-15		574			-15		425			
R Value		0.020			R Value		0.020			R Value		0.020			
+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	test Plac
Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	
1000	968	900	833	765	776	726	675	624	574	575	538	500	463	425	1
980	948	882	816	750	761	711	662	612	562	564	527	490	453	417	2
960	929	864	800	735	746	697	648	600	551	552	516	480	444	408	3
941	911	847	784	720	731	683	635	588	540	541	506	471	435	400	4
922	892	830	768	706	716	669	623	576	529	530	496	461	427	392	5
904	875	814	753	691	702	656	610	564	519	520	486	452	418	384	6
886	857	797	737	678	688	643	598	553	508	509	476	443	410	376	7
868	840	781	723	664	674	630	586	542	498	499	467	434	402	369	8
851	823	766	708	651	660	617	574	531	488	489	457	425	393	362	9
834	807	750	694	638	647	605	563	521	478	479	448	417	386	354	10
817	791	735	680	625	634	593	552	510	469	470	439	409	378	347	11
801	775	721	667	613	622	581	540	500	459	460	430	400	370	340	12
785	759	706	653	600	609	569	530	490	450	451	422	392	363	334	13
769	744	692	640	588	597	558	519	480	441	442	413	385	356	327	14
754	729	678	627	577	585	547	509	471	432	433	405	377	349	320	15
739	715	665	615	565	573	536	499	461	424	425	397	369	342	314	16
724	700	651	603	554	562	525	489	452	415	416	389	362	335	308	17
709	686	638	591	543	551	515	479	443	407	408	381	355	328	301	18
695	673	626	579	532	540	504	469	434	399	400	374	348	322	295	19
681	659	613	567	521	529	494	460	425	391	392	366	341	315	290	20

Hommes

Tier 1: WC and Similar					Tier 2: FIS NORAM, Gold AFP, etc					Tier 3: Canada Cup, Silver AFP, etc					
Slide Value		Event Value			Slide Value		Event Value			Slide Value		Event Value			
+15		1000			+15		776			+15		575			
+7.5		968			+7.5		726			+7.5		538			
Bench		900			Bench		675			Bench		500			
-7.5		833			-7.5		624			-7.5		463			
-15		765			-15		574			-15		425			
R Value		0.010			R Value		0.015			R Value		0.025			
+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	+15	+7.5	Bench	-7.5	-15	Contest Placing
Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	Points	
1000	968	900	833	765	776	726	675	624	574	575	538	500	463	425	1
990	958	891	824	757	765	715	665	615	565	561	524	488	451	414	2
980	948	882	816	750	753	704	655	606	557	547	511	475	440	404	3
970	939	873	808	742	742	693	645	597	548	533	498	463	429	394	4
961	929	865	800	735	731	683	635	588	540	520	486	452	418	384	5
951	920	856	792	728	720	673	626	579	532	507	474	441	408	374	6
941	911	847	784	720	709	663	616	570	524	494	462	430	397	365	7
932	902	839	776	713	698	653	607	562	516	482	450	419	387	356	8
923	893	830	768	706	688	643	598	553	508	470	439	408	378	347	9
914	884	822	761	699	678	633	589	545	501	458	428	398	368	338	10
904	875	814	753	692	667	624	580	537	493	446	417	388	359	330	11
895	866	806	745	685	657	614	572	529	486	435	407	378	350	322	12
886	858	798	738	678	647	605	563	521	479	424	397	369	341	314	13
878	849	790	731	671	638	596	555	513	471	414	387	360	333	306	14
869	841	782	723	665	628	587	546	505	464	403	377	351	324	298	15
860	832	774	716	658	619	578	538	498	457	393	368	342	316	291	16
851	824	766	709	651	610	570	530	490	451	383	358	333	308	283	17
843	816	759	702	645	600	561	522	483	444	374	350	325	301	276	18
835	807	751	695	638	591	553	514	476	437	365	341	317	293	269	19
826	799	744	688	632	582	545	507	469	431	355	332	309	286	263	20